

Les mercredis à l'accueil de loisirs des Hauts du Perche



Année scolaire 2022/2023

De 7h30 à 18h30

Dans les locaux de l'accueil de

Loisirs

À Randonnai



**Accueil de Loisirs des Hauts du
Perche**

6 rue de la mairie Randonnai

61190 Tourouvre au Perche

Tél Randonnai : 02.33.34.52.61

Tél portable : 07.70.27.48.63

Mail direction :

ej-tourouvre@cdchautsperche.fr

Fonctionnement de l'accueil de loisirs les mercredis en période scolaire :

L'accueil de loisirs sera ouvert aux enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis de la période scolaire de 7h30 à 18h30 à Randonnai. Une garderie sera mise en place à l'école de Tourouvre de 7h30 à 9h00 (passage du minibus) et de 17h15 (retour du minibus) à 18h30.

Pour des raisons sanitaires, les enfants devront avoir une gourde ou une bouteille d'eau.

Les activités:

Les activités sont diversifiées: activités manuelles, sportives, jeux extérieurs, jeux de coopération, sorties ponctuelles, atelier ludothèque, projets culturels, cuisine, des thèmes seront établis à chaque période...

Le goûter est pris en charge par l'accueil de loisirs.

La Cantine:

La Communauté de Commune des Hauts du Perche propose aux familles un service de restauration au tarif de:

- 2,70 € le repas

Attention: Les prix de repas ne sont pas comptés dans les tarifs de l'accueil de loisirs.

Modalités d'inscription :

Pour inscrire vos enfants, des bulletins d'inscription vous seront distribués ou envoyés par mail lors de chaque période et seront ensuite à remettre aux animateurs pour que l'inscription soit prise en compte. Le règlement est à effectuer dès réception du titre de recette au Trésor Public (modalités de paiement voir règlement intérieur).

En cas d'absence de l'enfant, l'annulation de la journée se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical ou en ayant prévenu la direction 48h à l'avance soit par mail ou par téléphone.

Les repas pris à l'accueil de loisirs seront facturés avec les présences de vos enfants.

Tarifs applicables en 2022/2023

Familles de la CDC et hors CDC :

les tarifs de l'accueil de loisirs sont calculés selon le quotient familial.

QF en €	Moins de 300	De 300 à 700	De 700 à 1000	Plus de 1000
½ Journée	3.00 €	3.50 €	4.00 €	4.50 €
Journée	5.00 €	6.00 €	7.00 €	8.00 €

Document à fournir lors de la première inscription ou en début d'année scolaire:

- Bulletin d'inscription renseigné.
- Fiche sanitaire dûment complétée.
- Photocopie du carnet de vaccination de l'enfant.
- Photocopie d'une attestation d'assurance.
- Numéro d'allocataire Caf ou attestation de droits à la Msa.



Tout dossier incomplet annulera l'inscription